



Règlement Iter Vitis France

Critères de référencement

Structures éligibles

Structures privées ou publiques en lien avec le secteur vitivinicole répondant aux critères et obligations définis dans le présent règlement :

Patrimoine culturel en lien avec la vigne et le vin

Pour être référencé, la structure candidate devra répondre à un des critères suivant :

- Justifier dans son origine d'un fort patrimoine historique lié à la vigne et au vin
- Témoigner ou représenter un patrimoine matériel ou immatériel reconnu
- Etre classé parmi les monuments historiques en lien avec la vigne et le vin
- Être classé au patrimoine mondial UNESCO
- Être classé Grands Sites de France dans une région viticole

Médiation et communication

Toutes les structures candidates devront répondre aux obligations suivantes :

Justifier d'une démarche locale de développement touristique liée au vignoble

- accueil permanent sur site
- produits coconstruits avec les ADT, OT, les interprofessions viticoles ...etc
- participation effective à des manifestations avec les acteurs locaux (œnotourisme ou spiritourisme)

Valoriser l'aspect oeno-culturel grâce à une médiation culturelle effective

- visibilité sur les différents supports de communication de la structure candidate
- affichage d'éléments culturels probants liés à la vigne et au vin
- affichage de l'appartenance à un réseau culturel (logo, lien site web ...etc)

Une structure dont l'activité économique est prédominante devra justifier d'une offre oeno-culturelle effective, permanente et constitutive de l'identité du site (cf Patrimoine culturel ci avant).

Les candidatures spontanées et/ou présentées sur recommandation sont instruites par le comité scientifique d'orientation.

Les membres du conseil d'administration se réservent le droit de refuser ou radier toute structure ne répondant pas aux critères de référencement.

Une nouvelle demande pourra alors être présentée à l'une des 3 sessions annuelles .



Formulaire de demande de référencement

à renvoyer sous format numérique à itervitisfrance@gmail.com

Nom de la structure portant la candidature :

Site web :

Nom de la structure adhérente associée (si tel est le cas)

Personne responsable du dossier de candidature

Nom- Prénom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

Les renseignements demandés ci-après permettront d'instruire le dossier, de fournir un argumentaire aux membres du comité scientifique mais aussi de préparer les publications pour la promotion des structures référencées

Éléments requis pour le référencement *Documents à fournir par le candidat*

Présentation de la structure candidate

Présentation détaillée de chacun des points relatifs aux critères et obligations de référencement (Règlement Iter Vitis France)

Le candidat s'engage à fournir tous renseignements complémentaires et accepte tout contrôle diligenté lors de l'instruction (contrôle et vérification annoncés ou anonymes)

Autres dossiers joints

Photos haute définition (maxi 5 photos)

Dossier de presse

Brochure

Vidéo 1 min environ (maxi 2 vidéos)

PSC (médiation)

Autre

J'ai lu et accepte le règlement et les conditions de référencement

Date :

Signature et cachet